

POLITIQUE RSE

B/ Environnement

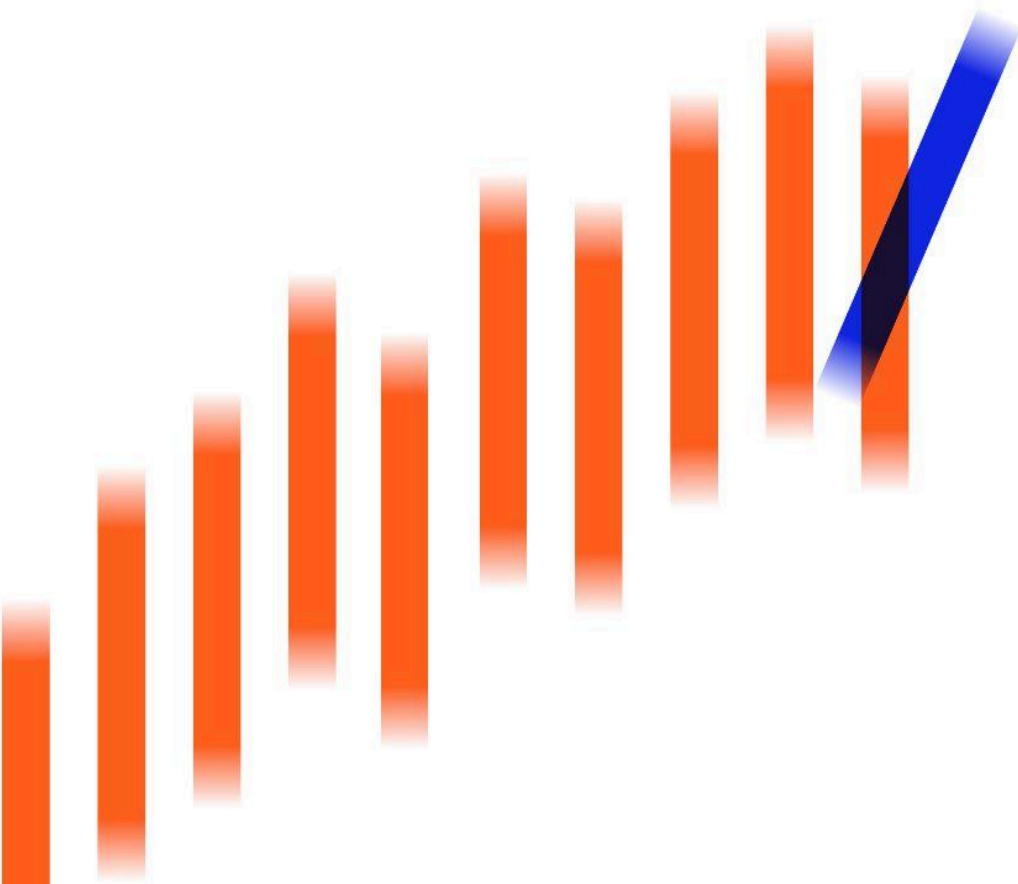




Table des matières

1. Introduction

- 1.1. Objectif
- 1.2. Portée
- 1.3. Engagement envers la RSE

2. Gestion des déchets et du recyclage

- 2.1. Déchets de Bureau
- 2.2. Déchets Électroniques (DEEE)
 - 2.2.1. L'impact positif d'une politique 'BYOD' sur l'environnement
 - 2.2.2. Actions et indicateurs

3. Gestion de l'énergie et gaz à effet de serre

- 3.1. Production et achat d'énergies renouvelables
- 3.2. Mieux consommer
- 3.3. Numérique responsable
- 3.4. Bilan carbone

4. Communication et Transparence

- 4.1. Communication interne et externe
- 4.2. Rapport RSE
- 4.3. Contacts pour plus d'informations et soutien

5. Mise en Œuvre et Révision

- 5.1. Mise en Œuvre
- 5.2. Révision
- 5.3. Engagement constant

6. Liste des indicateurs

1. Introduction

1.1. Objectif

Ce document vise à définir la politique et les indicateurs à suivre par LOGICLEVER en matière de respect de l'environnement.

Chez Logiclever, nous sommes convaincus que l'engagement envers une entreprise responsable va de pair avec la protection de notre planète. Depuis notre transition vers une entreprise libérée en 2018, ainsi qu'en 2022 et notre premier bilan carbone, plaçant la durabilité au cœur de nos valeurs, nous avons pris conscience de notre responsabilité envers l'environnement, nos collaborateurs, nos partenaires et la société dans son ensemble.

1.2. Portée

Cette politique s'applique à tous les employés, sous-traitants, fournisseurs et partenaires commerciaux de LOGICLEVER.

En intégrant une approche inclusive, nous souhaitons garantir que chaque entité ou individu associé à notre entreprise partage et respecte nos engagements en matière de protection de l'environnement et de pratiques durables. Cette portée élargie reflète notre détermination à créer un écosystème professionnel où la durabilité, la responsabilité environnementale et l'innovation écologique sont des piliers.

1.3. Engagement envers la RSE

LOGICLEVER s'engage à contribuer positivement à la société en respectant l'environnement et en favorisant des pratiques durables.

Nous considérons notre engagement envers la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) comme un levier essentiel pour évoluer vers une pratique professionnelle plus respectueuse de l'environnement. Notre objectif est de créer un impact positif et durable, en garantissant des conditions de travail respectueuses de l'environnement, tout en encourageant des partenariats éthiques et durables.

1.4. Identification et attentes environnementales des parties prenantes

Partie prenante	Importance	Relation	Attentes environnementales
Consultants associés actionnaires	5	4	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Sensibilisation aux bonnes pratiques Réputation
Collaborateurs Salariés	5	4	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Sensibilisation aux bonnes pratiques
Gérant	5	4	<ul style="list-style-type: none"> Veille réglementation Réduire la pollution Utilisation durable des ressources
Freelance impliqués dans le processus d'amélioration continue	4	3	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Sensibilisation aux bonnes pratiques
Freelance non-impliqué dans le processus d'amélioration continue	3	2	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Sensibilisation aux bonnes pratiques
Clients secteur de l'énergie (90%)	5	3	<ul style="list-style-type: none"> Conformité et transparence Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Labellisation ou certification
Autres clients (10%)	2	3	<ul style="list-style-type: none"> Conformité et transparence Préservation de l'environnement : des ressources naturelles et du climat Labellisation ou certification
Fournisseurs Wework / matériel IT	1	1	
Prestataire : cabinet de recrutement	4	2	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des emplois répondant aux aspirations des candidats.
Prestataire : avocat, comptabilité	2	2	
Futurs collaborateurs / candidats	4	2	<ul style="list-style-type: none"> Projet responsable

2. Gestion des déchets et du recyclage

Logiclever est une entreprise de services, nous ne produisons donc aucun déchet de production. Néanmoins, nous pouvons émettre un certain nombre de déchets de bureau ou électronique que nous tâchons de limiter ou recycler.

2.1. Déchets de Bureau

Contexte : Nous sommes une entreprise de services où nos consultants travaillent directement en mission chez le client. Seuls 2 à 5% de nos effectifs occupent nos bureaux. En tant que spécialiste de la transformation digitale, nous avons également digitalisé 100% de nos processus internes supprimant la nécessité d'imprimer quelconque document.

- **Objectif quantitatif** : Quantité de papier acheté = 0 feuille.

Voici notre [processus concernant la gestion des déchets](#).

Actions associées :

- Prise en compte de la [gestion des déchets dans le choix des locaux](#) de l'entreprise afin que des solutions de recyclage soient à disposition et qu'une sensibilisation au recyclage y soit disponible
- Tri sélectif : Mise en place de poubelles pour le tri sélectif (papier, plastique...).
- Suppression du papier : Logiclever, en tant que spécialiste de la transformation digitale, se doit d'encourager l'utilisation de documents numériques et a pour cela digitalisé 100% de ses processus. Logiclever est une [entreprise 0 papier](#).
- Suivi rigoureux de tous les déchets dangereux liés à notre activité. Chaque employé doit déclarer [dans ce tableau](#) si est amené à produire des déchets dangereux.

Indicateurs associés :

- Pourcentage de déchets recyclés
- Quantité de papier acheté = 0
- Poids total des déchets Dangereux = 0

2.2. Déchets Électroniques (DEEE)

Logiclever a choisi une politique BYOD, Bring Your Own Device.

La politique "Bring Your Own Device" (BYOD) permet aux employés d'utiliser leurs appareils personnels (tels que smartphones, tablettes, ordinateurs portables) pour accomplir leurs tâches professionnelles. Cette approche présente plusieurs avantages environnementaux significatifs.

Nous invitons également tous les salariés à déposer leur matériel obsolète au bureau auprès de notre Océ manager afin de procéder au recyclage de ce matériel. Nous le donnerons à Emmaüs Connect : [Plus d'infos](#)

2.2.1. L'impact positif d'une politique 'BYOD' sur l'environnement

Réduction de l'Empreinte Carbone

- Diminution de la Production d'Équipements : En utilisant leurs appareils personnels, les employés réduisent la demande d'ordinateurs et autres équipements fournis par l'entreprise. Cela se traduit par une diminution de la production d'appareils électroniques, réduisant ainsi l'empreinte carbone associée à la fabrication et au transport de ces équipements.
- Optimisation de l'Utilisation des Ressources : Les appareils personnels sont souvent mieux utilisés et moins souvent remplacés par les individus, ce qui prolonge leur durée de vie et réduit le besoin de production de nouveaux appareils.

Réduction des Déchets Électroniques

- Moins d'Appareils en Fin de Vie : Avec une politique BYOD, il y a moins d'équipements de bureau à remplacer régulièrement. Cela contribue à réduire le volume de déchets électroniques (DEEE), qui posent de nombreux problèmes environnementaux lorsqu'ils ne sont pas correctement recyclés.
- Encouragement au Recyclage Personnel : Les employés étant responsables de leurs propres appareils, ils sont plus susceptibles de recycler correctement leurs équipements en fin de vie, connaissant souvent mieux les programmes de recyclage locaux et les options disponibles.

Efficacité Énergétique

- Utilisation d'Appareils Récents et Écaces : Les employés tendent à mettre à jour leurs appareils personnels plus fréquemment que les entreprises, ce qui signifie qu'ils utilisent souvent des technologies plus récentes, plus performantes et plus économes en énergie.

- Réduction de la Consommation Électrique : Avec moins d'appareils à fournir et à maintenir par l'entreprise, la consommation d'énergie des bureaux peut être réduite, contribuant à une baisse des coûts énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Encouragement de la Mobilité et du Télétravail

- Réduction des Déplacements : Une politique BYOD soutient la flexibilité et le télétravail, permettant aux employés de travailler de n'importe où. Cela réduit les déplacements domicile-travail, contribuant à une réduction significative des émissions de CO2 liées aux trajets quotidiens.
- Optimisation de l'Espace de Bureau : Moins d'employés travaillant en permanence au bureau peut permettre de réduire la taille des locaux nécessaires, ce qui diminue la consommation d'énergie liée à l'éclairage, au chauffage et à la climatisation des bâtiments.

Adopter une politique BYOD offre des avantages significatifs pour la gestion environnementale en réduisant l'empreinte carbone, les déchets électroniques, et en augmentant l'efficacité énergétique. En encourageant le télétravail et la mobilité, une telle politique contribue également à diminuer les émissions de CO2 liées aux déplacements quotidiens des employés. Ainsi, la politique BYOD est une approche durable qui s'aligne avec les objectifs de responsabilité environnementale de LOGICLEVER.

- **Objectif Quantitatif** : 95% des employés dans une démarche de BYOD pour leur poste informatique

2.2.2. Actions et indicateurs

Actions associées :

- [Mise en place d'une politique d'Achats responsables](#)
- [Mise en place d'une collecte des déchets électroniques \(DEEE\)](#) : Nous demandons désormais aux salariés de déposer leur matériel obsolète au bureau pour coordonner le recyclage.
- [Sensibilisation à la réduction des déchets électroniques et au réemploi](#) des déchets électroniques

Indicateurs associés :

- Nombre d'équipements électroniques recyclés.

3. Gestion de l'énergie et gaz à effet de serre

3.1. Production et achat d'énergies renouvelables

Chez LOGICLEVER, nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone en achetant exclusivement de l'énergie renouvelable.

Actuellement, nous n'achetons ni ne produisons aucune énergie. (nous sommes locataires de nos bureaux).

Pour garantir la transparence et la cohérence avec nos objectifs de durabilité, nous avons mis en place une politique stricte concernant l'achat d'énergie renouvelable.

Si le besoin apparaît, toute décision d'achat d'énergie doit être préalablement discutée et approuvée par l'équipe COP RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). Cette mesure permet de s'assurer que toutes les actions prises en matière d'achat d'énergie sont alignées avec nos engagements environnementaux.

Objectif quantitatif : Quantité d'énergie produite ou achetée = 0 KWh

Indicateurs associés :

- Quantité d'énergie produite ou achetée en KWh

3.2. Mieux consommer

L'objectif principal de LOGICLEVER dans cette sous-partie est de réduire la consommation énergétique de ses opérations et de minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées.

Nous avons la capacité d'influencer de manière significative nos propres pratiques et celles de nos clients, en adoptant des technologies et des comportements plus durables. Surtout que nous sommes une partie non négligeable de notre temps à domicile, en télétravail.

Objectif quantitatif : 100% de participation au Télétravail pour les salariés Logiclever

Les enjeux comprennent non seulement la réduction des coûts énergétiques, mais également la diminution de notre empreinte carbone, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Actions associées :

- [Mise en place d'un guide de bonnes pratiques environnementales en télétravail](#)

- Limitation du nombre de déplacements professionnels
- Incitation à l'utilisation des transports en commun (remboursement à 100% du pass Navigo) pour tous les employés

Indicateurs associés :

- Réalisation d'un bilan carbone tous les 2 ans.
- Participation au Télétravail / pourcentage d'employés utilisant régulièrement le télétravail.

3.3. Numérique responsable

Chez Logiclever, nous reconnaissons que le numérique responsable est essentiel pour minimiser l'impact environnemental de nos activités et celles de nos clients. En tant que cabinet de conseil en IT, nous avons une responsabilité particulière dans la promotion et l'adoption de pratiques numériques durables. L'objectif du numérique responsable est de réduire l'empreinte écologique de nos infrastructures et services IT tout en optimisant l'efficacité énergétique. En intégrant des solutions technologiques éco-responsables, nous contribuons non seulement à la préservation de l'environnement, mais aussi à la durabilité à long terme de nos opérations et celles de nos clients, renforçant ainsi notre engagement envers une croissance verte et responsable.

- **Objectif quantitatif** : 65 % de salariés ayant suivi la sensibilisation
- **Objectif quantitatif** : 33% de salariés ayant suivi le MOOC
- **Objectif quantitatif** : 33 % de salariés ayant obtenu la certification

Actions associées :

- [Partage des bonnes pratiques](#) : Optimiser son utilisation d'internet, Éco-gestes autour de sa messagerie, Réduire l'impact de ses équipements
- Mise en place d'un parcours de formation au numérique responsable :
 1. [Sensibilisation](#)
 2. [Promotion du MOOC de l'INR](#)
 3. [Certification INR](#)
 4. [Formation à l'écoconception des services numériques](#)

Indicateurs associés :

- % de salariés ayant suivi la sensibilisation.
- % de salariés ayant suivi le MOOC.
- % de salariés ayant obtenu la certification.

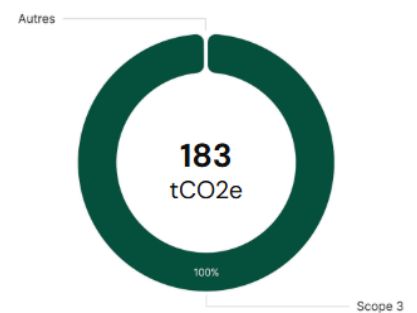
3.4. Bilan carbone

Chez Logiclever, nous sommes conscients de notre rôle dans la lutte contre le changement climatique.

Bien que notre bilan carbone soit déjà très faible (183 tCO₂e en 2023) notre objectif est de continuer à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et de renforcer notre engagement en faveur de la durabilité.

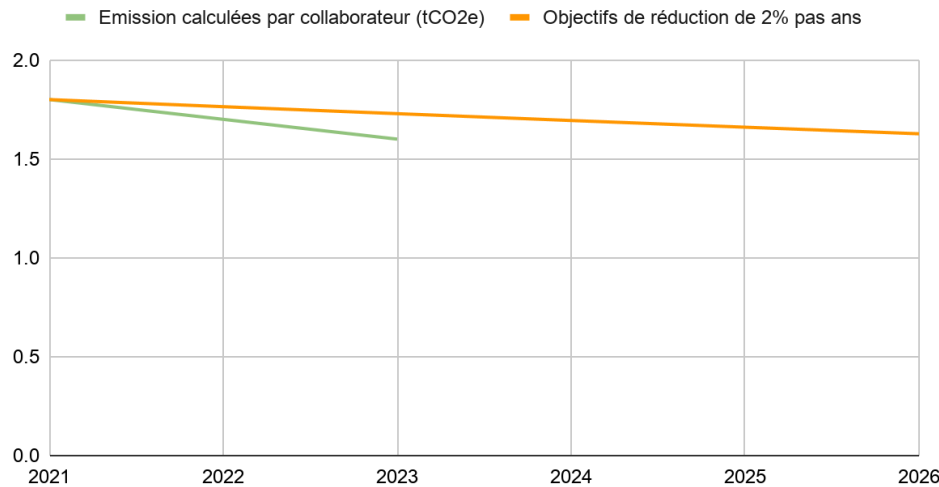
Résultat du Bilan d'émissions

Scope 1	< 0.1tCO ₂ e	< 0.1t/collaborateur	< 0.1t/M€
Scope 2	< 0.1tCO ₂ e	< 0.1t/collaborateur	< 0.1t/M€
Scope 3	183tCO ₂ e	1.6t/collaborateur	14t/M€
Total	183tCO₂e	1.6t/collaborateur	14t/M€



La réalisation régulière de notre bilan carbone tous les deux ans nous permet de mesurer et d'analyser nos émissions, d'identifier les opportunités d'amélioration et d'assurer une transparence totale dans nos pratiques environnementales. Les enjeux sont de maintenir notre faible empreinte carbone tout en cherchant constamment des moyens de la réduire davantage, démontrant ainsi notre leadership dans le secteur IT et notre engagement envers la responsabilité environnementale.

- **Objectif quantitatif** : Réduction des Émissions de GES/collaborateur TCO₂e de 2% par ans
- **Objectif quantitatif** : Réduction absolue des émissions du scope 1 de 2% par ans.
- **Objectif quantitatif** : Réduction absolue des émissions du scope 2 de 2% par ans.
- **Objectif quantitatif** : Réduction absolue des émissions du scope 3 de 2% par ans.
- **Objectif quantitatif** : 30% de participation des employés au Quiz de formation climat

Suivi biannuel des émissions de Ges (tCO₂e)/collaborateur*

*bilan carbone 2025 en cours de calcul.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci contre, depuis 2021, année de notre premier bilan carbone, nous tenons nos objectif de réduction des émissions de GES

Actions associées :

- Réalisation du [Bilan Carbone](#) Bi-annuel avec Greenly
- Publication de notre bilan carbone [sur notre site internet](#)
- Mise en place du Quiz de formation climat thématique, interactif et mensuel en parallèle du bilan carbone
- Publication du [Bilan GES de Logiclever auprès de l'Agence de la Transition Écologique Française \(ADEME\)](#).
- [Proposition de destination accessible en train pour les séminaires](#) → la COP continue à fêter à l'obligation de proposer au moins 1 destination accessible en train pour le séminaire : afin de réduire une des principaux postes d'émission, à savoir les vols du séminaires (les vols représente $\frac{2}{3}$ des pollutions liés aux déplacements, soit environ 20% de nos émissions totales), cette démarche à permis en 2025 de réaliser un séminaire dans un site à moins de 100 Km de Paris, accessible en bus.

Indicateurs associés :

- Fréquence du Bilan Carbone : Réalisation d'un bilan carbone tous les deux ans.
- Calcul des émissions sur le scope 1
- Calcul des émissions scope 2
- Calcul des émissions scope 3 amont
- Calcul des émissions scope 3 aval et scope 3 aval

- Calcul des émissions totales et totales.
- Calcul des émissions par collaborateurs.
- Calcul des émissions par poste
- Réduction des Émissions de GES : Pourcentage de réduction des émissions de GES identifiées dans chaque bilan carbone par rapport à l'évaluation précédente. + Création d'une courbe de suivi pour suivre les émissions
- Participation des Employés : Pourcentage d'employés ayant participé au quiz de formation.

4. Communication et Transparence

4.1. Communication interne et externe

Cette politique est accessible au public via notre site web, et nous sommes ouverts à la communication avec nos parties prenantes concernant notre engagement envers les droits de l'homme et les relations de travail.

Actions associées :

- Partage de nos politiques RSE sur notre site WEB
- Politiques ajoutées à la [bibliothèque des processus Logiclever](#)
- Communications régulières sur notre réseau social interne SLACK • Publication de notre [Bilan carbone sur le site de l'ADEME](#)
- Transparence totale de l'information chez Logiclever

4.2. Rapport RSE

Nous publions régulièrement des rapports RSE qui mettent en évidence nos efforts pour respecter cette politique et améliorer nos performances en matière d'environnement.

Actions associées :

- Réalisation d'audit RSE auprès d'entreprises compétentes
- Mise en place de plan d'actions pour améliorer notre score RSE

4.3. Contacts pour plus d'informations et soutien

Isselt Champion, Consultant Logiclever, Responsable de la COP RSE

5. Mise en Œuvre et Révision

5.1. Mise en Œuvre

Cette politique est mise en œuvre dès sa publication, et chaque employé est tenu de la respecter.

5.2. Révision

Cette politique sera amenée à évoluer de façon périodique afin de rester conformes aux normes et d'intégrer les meilleures pratiques en matière de RSE.

Actions associées :

→ Mise en place d'un groupe d'employés pour la contribution à la RSE responsable de l'amélioration de cette politique et des politiques RSE de l'entreprise

Indicateurs associés :

- Nombre d'évaluations RSE effectuées par an
- Fréquence du Bilan Carbone

5.3. Engagement constant

environnementales exemplaires tout en continuant à œuvrer activement pour un avenir plus durable et respectueux de la planète.

6. Liens et liste des indicateurs

Indicateurs	Rubrique
Pourcentage de déchets recyclés	Déchets de Bureau
Quantité de papier acheté = 0	Déchets de Bureau
Nombre d'équipements électroniques recyclés	Déchets Électroniques (DEEE)
Réduction de la Consommation d'Énergie	Mieux consommer
Participation au Télétravail	Mieux consommer
% de salariés ayant suivi la sensibilisation	Numérique responsable
% de salariés ayant suivi le MOOC	Numérique responsable
% de salariés ayant obtenu la certification	Numérique responsable
Fréquence du Bilan Carbone	Bilan carbone
Réduction des Émissions de GES	Bilan carbone
Participation des employés au Quiz de formation climat	Bilan carbone
Nombre d'évaluations RSE effectuées par an	Mise en Œuvre et Révision